

RAPPORT

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de travail 4 La mer d'Irlande (CIEM VIIa)

Mardi 16 mai 2006
14 h 00 – 17 h 00

Président : Lorcan O'Cinnede (Irlande)
Vice-président et rapporteur : Alan McCulla (R.U.)

1. Agenda

L'agenda a été adopté par les membres du groupe.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de la 2^e réunion du GTMI (Groupe de travail de la Mer d'Irlande), qui a eu lieu à La Haye, en Hollande le mercredi 1^{er} mars 2006, a été déposé et approuvé par les membres du groupe.

3. Questions soulevées

Un article a été déposé par Luc Mallaerts (Belgique), détaillant les données relatives aux déchets de la flotte de chalutiers à perche belges qui opèrent dans la Mer d'Irlande. Il a été convenu de communiquer cet article aux membres du groupe.

4. Examen de la reconstitution des stocks de cabillaud

Le président a invité Barrie Deas (R.U.) à présenter un article qu'il a rédigé pour le CCR de la Mer du Nord concernant l'examen à venir du programme de reconstitution des stocks de cabillaud du CE.

Barrie a expliqué que l'article proposait un examen général de la reconstitution des stocks de cabillaud et a posé un certain nombre de questions importantes sur le processus, ce qui ne devrait pas être l'approche normale selon le CIEM. Il a soulevé la question des spécificités de la Mer d'Irlande qui devraient être discutées dans le cadre d'un autre article. Le président a fait bon accueil à l'article, mais a convenu qu'un addenda soit produit et détaille les caractéristiques spécifiques de la Mer d'Irlande en termes de quantité des stocks et d'activité des flottes.

Alan McCulla (R.U.) a souligné qu'en parallèle à cette réunion, le groupe de travail du nord du CIEM se réunissait et que les nouvelles en matière de cabillaud dans toutes les zones ne devaient pas être bonnes. Joe Maddock (Irlande) a résumé cette histoire du programme de reconstitution des stocks de cabillaud dans la Mer d'Irlande, en détaillant certaines des mesures qui étaient appliquées depuis 2000.

John Hermse (R.U.) a rappelé au groupe que l'échec apparent des diverses mesures pour renverser le déclin perçu du stock de cabillaud de l'Atlantique du Nord Est signifiait que le CE se concentrait sur des réductions d'effort d'autres flottes, y compris les chaluts à langoustines. Ceci a été considéré par le groupe comme étant dangereux et presque inutile, mais les pêcheurs devraient réagir de façon positive aux accusations qui leur étaient portées. Michael Walsh (Irlande) a mentionné les essais d'équipement menés dans le but d'identifier le niveau réel des déchets de la pêche au chalut à langoustines (qui dans certaines flottes n'a jamais posé problème) et des façons de les réduire.

Il y a eu plusieurs commentaires (Jonny Woodcock, Sean O'Donoghue) sur l'efficacité des régions fermées pour la reconstitution des stocks, (certains membres y étant opposés et certains pour) et la façon de procéder par la suite. En concluant cette discussion, le président a déclaré que l'article du CCR de la Mer du Nord était un pas positif en avant et a accepté de rédiger un court article pour détailler les spécificités de la Mer d'Irlande.

5. Article de l'ANIFPO

Depuis la dernière réunion, un commentaire écrit du Irish Seal Sanctuary avait été reçu concernant l'article.

Alan McCulla a répété qu'il faisait bon accueil aux critiques sur l'article. Il a informé le groupe qu'en tant que membre d'une délégation du R.U. (et après avoir discuté avec le président du groupe de travail), il avait discuté du contenu avec le CE le 22 mars 2006. Le CE avait dans l'ensemble soutenu le concept, qui était similaire à l'approche faite pour le Kattegat, mais a insisté sur le fait que toute proposition devait passer par le CCR.

Plusieurs membres (Joe Maddock, Michael Walsh, Luc Coribisier (Belgique), Barrie Deas, Sean O'Donoghue, Tom Bryan-Brown (R.U.) ont souhaité des explications du contenu de l'article et on s'est généralement accordé à penser que l'article devait être « disséqué » rapidement pour le Comité exécutif de juin.

Le groupe a été informé qu'une réunion récente de toutes les parties intéressées en Irlande avait exprimé des réserves au sujet de l'approche défendue par l'article. Ceci avait mené à un contact au niveau officiel entre le R.U. et l'Irlande dans une tentative de résoudre les problèmes et de faire avancer le processus.

John Daly (Irlande) a fait une intervention fade concernant ses expériences de pêcheur dans la Mer d'Irlande et a souligné l'importance de mesures correctes de conservation en place.

Les délibérations à ce sujet se sont conclues avec l'idée générale que l'article représentait un pas positif en avant. Une réunion avec des scientifiques du R.U., d'Irlande et de Belgique sera organisée dans les prochains mois pour clarifier les objectifs de cette proposition, et dans l'idéal, sera suivie d'une réunion avec des officiels, des scientifiques et des membres de CCR des trois Etats membres concernés. L'objectif serait d'arriver à une proposition ferme avant fin juin.

6. Gestion de l'espace marin

Le président a présenté un article rédigé par l'Association des pêcheurs gallois. Mike Parry (R.U.), l'auteur, a expliqué que le secteur de la pêche au Pays de Galles concernait principalement la pêche en littoral et visait les mollusques et les crustacés. Sa nature avait voulu qu'il soit sévèrement affecté par l'application de plusieurs directives de l'UE, qui en effet avaient empiété sur 70 % des eaux galloises. Il a suggéré qu'alors que la question était particulièrement courante au Pays de Galles, il s'agissait de quelque chose qui allait avoir un impact sur les secteurs de la pêche dans d'autres Etats membres.

Cependant, Claire Eno (R.U.) du Countryside Council for Wales a exprimé un certain nombre de réserves sur l'article et a déclaré que son organisation souhaitait aborder ces questions en partenariat avec le secteur. Mike Parry a répété que dans certaines eaux galloises, la pêche avait été interrompue.

Plusieurs membres sont intervenus à ce sujet. La tendance parmi ces membres a reflété les différentes approches du problème adoptées par différents Etats membres. Il y a eu une certaine confusion pour déterminer le Ministère en charge de la question dans certains Etats membres. Sean O'Donoghue a suggéré qu'un spécialiste du sujet soit invité à une prochaine réunion du groupe pour clarifier bon nombre des questions soulevées. John Crudden (Irlande) a informé les participants à la réunion qu'un grand nombre de restrictions similaires allaient probablement être proposées.

Barrie Deas a informé que le CCR de la Mer du Nord avait entrepris un projet spécifique concernant la planification de l'espace marin. Il a pensé qu'il était vital pour les CCR d'apporter une contribution positive au débat.

Le président a conclu cette discussion en convenant qu'il s'agissait d'une question très importante et qu'une suggestion devrait être envoyée au Comité exécutif du CCR EOS pour leur demander de réfléchir au sujet.

7. Approche de l'écosystème

Le secrétariat a informé le GTMI d'une réunion récente à Liverpool, dont le sujet principal était un projet complet impliquant un certain nombre de groupes de recherche sur la gestion basée sur l'écosystème de la Mer d'Irlande. Ce projet pourrait avoir des implications pour le secteur et on a pensé que le GTMI devrait participer au processus en termes de l'évolution du travail et fournir des éléments intéressants, le cas échéant.

8. AOB

Alan McCulla a déclaré au groupe qu'une des nouvelles positives de la Mer d'Irlande était la science positive sur le stock de langoustines. Ceci à l'esprit, des tentatives ont été faites pour réaligner le TAC de la zone 7 pour les stocks, comme cela avait été fait pour les TAC de langoustines de la Mer du Nord et de l'ouest de l'Ecosse pour 2006. Ce travail a reçu l'appui du GTMI.